



Modalités de rentrée

Année scolaire 2020-2021

Bonjour,

A la veille de la rentrée, voici l'organisation prévue à ce jour, sachant qu'en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités sont susceptibles de changer d'un jour à l'autre.

Nous comptons aussi sur chacun pour que cette année scolaire se passe au mieux.

Les modalités suivantes sont celles du protocole transmis par le ministère de l'Education Nationale :

Gestes barrières

L'application des gestes barrières reste d'actualité.



Port du masque

Adultes : Le port d'un masque grand public (tissu ou jetable) est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement à l'intérieur comme à l'extérieur, quelque soit la distance avec les autres. La visière ne peut pas se substituer au masque.

Enfants de maternelle : Le port du masque est proscrit.

Enfants de l'école primaire : Le port du masque n'est pas recommandé mais possible.

Collégiens : Le port d'un masque grand public (tissu ou jetable) est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement à l'intérieur comme à l'extérieur, quelque soit la distance avec les autres. La visière n'est pas autorisée. **Nous préconisons de venir avec 4 masques par jour (1 pour le matin, 1 pour l'après-midi et de 2 de secours).**

Il est de la responsabilité des parents de fournir les masques à leurs enfants.



Hygiène des mains

Pour tous, le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'établissement : du gel est à disposition
- Avant chaque repas
- Après être allé aux toilettes
- En partant ou dès l'arrivée à la maison

Ventilation des locaux

L'aération des locaux sera assurée le plus fréquemment possible.

Brassage des élèves et matériel

La limitation du brassage des élèves ou des groupes n'est plus obligatoire.

Il en est de même dans les transports scolaires.

L'accès aux espaces et jeux collectifs est autorisé.

La mise à disposition d'objets partagés est également permise.

Par contre, l'échange de matériel personnel est proscrit.

Hydratation

Par mesure d'hygiène, les élèves de primaire et de collège sont autorisés à apporter leur propre bouteille d'eau (ou gourde) d'une contenance maximum de 50 cl afin d'éviter de boire directement au robinet. Ils pourront boire sur des temps dédiés comme les interours.



Avant de quitter la maison

Pour tous, en cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température.

Si elle est supérieure à 38°C, il faut rester à la maison et contacter un médecin pour connaître la procédure.

En classe

Si l'élève présente des symptômes, il est isolé avec un masque et la famille est rapidement contactée pour venir chercher son enfant dans les plus brefs délais.



A l'arrivée dans l'établissement

Il est recommandé de limiter les attroupements autant que possible.

Les accompagnateurs (pour les enfants de maternelle) sont autorisés à entrer dans l'école, dans la limite d'une personne par fratrie.

Tout visiteur, à l'exception des réunions de parents, doit passer par le secrétariat en respectant le port du masque et la désinfection des mains comme indiqué précédemment.



Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

Un nettoyage des sols et des bureaux est réalisé une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces fréquemment touchées (comme les poignées de portes) est également réalisé une fois par jour.

Les collégiens seront mis à contribution pour nettoyer leur propre espace.